

Le 24 novembre 2020

Bonjour,

Cette année, la pandémie de COVID-19 a imposé des changements importants dans la façon d'offrir l'Examen de certification en médecine familiale. Au nom du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), nous tenons à remercier toutes les personnes concernées par nos examens pour leur patience et leur compréhension. Nous savons que le stress engendré par des situations déjà difficiles ne fait qu'augmenter lorsque s'ajoutent la pression de l'examen et l'incertitude liée à la pandémie.

Compte tenu des circonstances de la pandémie de COVID-19 qui se poursuit, nous pensons qu'il nous faut planifier dès maintenant le processus d'examen pour 2021. Nos priorités demeurent d'assurer la sécurité de tous, un processus équitable pour tous les candidats, la validité de l'instrument d'examen et la faisabilité de son administration. En annonçant maintenant les détails pour l'année à venir, nous espérons offrir aux candidats suffisamment de préavis pour atténuer leur anxiété et accroître leur assurance et leur confiance à l'égard des changements qu'il nous faut apporter à la tenue de l'examen.

Veuillez prendre note des décisions suivantes concernant l'Examen de certification en médecine familiale pour 2021 :

- Pour les candidats **qui passeront l'Examen de certification en médecine familiale pour la première fois en 2021**, le volet oral des entrevues médicales simulées (EMS) est annulé et les décisions concernant la certification seront basées sur les simulations cliniques écrites abrégées (SAMP) seulement. (C'est la même chose qu'en 2020.)
- Pour les candidats **qui ont échoué le volet SAMP**, ou qui obtiendront un échec à l'examen d'octobre 2020 lorsque les résultats seront communiqués en décembre 2020, le CMFC leur demandera seulement de refaire le volet SAMP de l'examen en 2021, et la certification leur sera accordée s'ils obtiennent une note de passage. Il s'agit d'une nouvelle information qui n'avait pas encore été communiquée.
- Pour les candidats **qui ont échoué le volet EMS** de l'examen et qui doivent encore le refaire pour obtenir la certification, nous leur offrirons spécialement le volet EMS de façon virtuelle au printemps 2021. Nous pourrons bientôt fournir plus de détails au sujet de cette disposition spéciale qui s'applique uniquement aux personnes dans cette situation.

Nous sommes toujours déterminés à offrir un examen de certification de qualité qui est pertinent pour tous les candidats. Dans cette optique, bien que nous ayons temporairement interrompu le volet EMS (sauf pour les personnes qui doivent le refaire), nous mettrons en œuvre des travaux pour renouveler et actualiser l'aspect performance de notre examen. Nous comptons ainsi nous prêter à une évaluation complète et à un exercice de modélisation de l'examen afin de guider nos efforts à venir, soit : repenser notre façon d'évaluer la méthode clinique centrée sur le patient, songer aux

nouvelles compétences qui devraient faire partie de l'examen, assurer que le format de notre examen sera désormais à l'épreuve des pandémies et réduire dans l'ensemble notre empreinte carbone.

Nous communiquerons de plus amples renseignements sur tous les changements apportés à l'examen de certification au cours de la nouvelle année.

Sincères salutations,

Brent Kvern, MD, CCMF, FCMF Directeur, Certification et examens Dominique Pilon, MD, CCMF, FCMF Président, Bureau des examens et de la certification